

Comment l'association fonctionne-t-elle ?

L'association « le CEP » a conçu et édité les coupons, elle gère la monnaie sans subvention.

Tous les membres du CA sont des **bénévoles**.

En janvier 2018 soit (9 mois après le lancement de la monnaie) l'association compte plus de 200 membres dont 85 prestataires.

Elle fait partie du réseau national des monnaies locales complémentaires citoyennes (MLCC).

Les coupons sont **sécurisés**, ils sont tous numérotés et comportent un hologramme.

Environ 10.000 ceps sont en circulation actuellement.

Les euros échangés constituent le **fonds de garantie** qui peut être utilisé pour financer des projets locaux solidaires.

Une partie du fonds de garantie est déposée auprès de la structure **Terre de Liens** qui aide à l'installation d'agriculteurs éco-responsables et bio.

Les monnaies locales sont **un moyen légal de paiement** (loi de l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014).

Le CEP est la 37ème monnaie locale en circulation en France, une trentaine sont en projet. On estime à 500 les monnaies locales en circulation en Europe.

VOUS PARTAGEZ NOS IDÉES

AIDEZ NOUS
A RENFORCER LE RÉSEAU
EN ADHÉRANT
A L'ASSOCIATION LE CEP

En tant que prestataire, vous élargissez et fidélisez votre clientèle.
En tant que particulier, vous favorisez l'économie locale car vous faites circuler les Ceps dans votre région.

VOUS DISPOSEZ DE TEMPS ET
D'ÉNERGIE

Vous pouvez participer à cette action collective et devenir une **personne ou équipe relais** dans votre ville ou votre village.

CONTACTEZ NOUS !

Vous êtes les bienvenus.

Tél : 05 63 56 27 46 Claude
06 62 04 96 70 Colette

Courriel :

contact@monnaielocale-cep.org

Site :

www.monnaielocale-cep.org



Le CEP

Monnaie Locale
Complémentaire
Citoyenne



Choisissons la monnaie locale complémentaire citoyenne

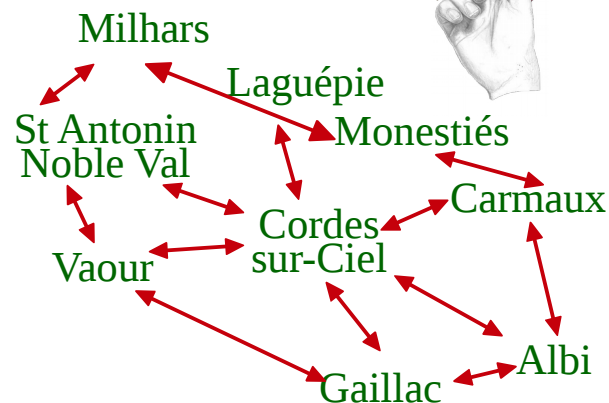
Le CEP :

- Coopération entre membres du réseau
- Entraide et échange entre tous
- Partage des expériences, des idées, des valeurs

Le CEP c'est

- une **monnaie locale** papier utilisée dans un rayon de 40 km autour de Cordes-sur-Ciel
- une **monnaie complémentaire** de l'euro, facile à utiliser :
1 Cep = 1 euro
- une **monnaie gérée par et pour des citoyens** respectueux de l'humain et de l'environnement.

Au CEP CITOYEN



Une monnaie locale POURQUOI ?

- Pour favoriser les **échanges locaux** et s'affranchir de la grande distribution.
- Pour **financer des projets locaux solidaires**.
- Pour **renforcer le lien social** et créer un climat de confiance en prenant le temps d'échanger nos savoirs.
- Pour **développer les circuits courts et les pratiques éco-responsables** avec moins de trajets pour les marchandises, moins d'intermédiaires et des produits plus naturels.
- Pour **échapper à la spéculation**, aux banques et paradis fiscaux, la monnaie locale sert uniquement **dans l'économie réelle**

actuellement 98 % des échanges monétaires ont lieu sur les marchés spéculatifs.

MAIS POURQUOI ADOPTER la monnaie locale si je consomme déjà local et suis éco-responsable ?

- Elle permet de **rendre visible des pratiques locales** et de les valoriser.
- Elle devient un **signe de reconnaissance** entre utilisateurs.
- Elle représente un **engagement citoyen de résistance** au système économique dominant.

COMMENT fonctionne la monnaie locale le "CEP" ?

- Chaque **particulier ou prestataire** adhère à l'association (10, 20 ou 30€/an) et peut ainsi échanger les euros en Ceps, auprès des **comptoirs de change habilités** :

1 euro = 1 cep.

Si nécessaire le prestataire peut reconverter les Ceps en euros (frais de reconversion 1%), mais il est préférable qu'il les fasse circuler en se fournissant lui-même chez d'autres prestataires adhérents.

- Une **liste des prestataires Cep**, régulièrement mise à jour, est disponible sur papier et sur internet.

Repérez les prestataires CEP



- **Les touristes** peuvent utiliser la monnaie locale moyennant une adhésion de 1€.